



Inondation



Engins de guerre



Rupture de barrage

Dossier Départemental des Risques Majeurs Département de La MEUSE



Mouvement de terrain



Cavités souterraines



Tempête



Matières dangereuses

- Généralités
- Inondation
- Mouvements de terrain
- Minier
- Industriel
- T.M.D
- Barrage
- Risques Divers
- En savoir +



PRÉFACE

L'une des missions essentielles des pouvoirs publics est la protection des populations. Or cette protection ne peut se faire sans une bonne information préventive.

Celle-ci doit permettre au citoyen de connaître les dangers auxquels il est susceptible d'être exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité ainsi que les moyens de protection et de secours mis en oeuvre par les pouvoirs publics. L'information préventive sur les risques majeurs est un droit fondamental inscrit au Code de l'environnement à l'article L.125-2.

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) est le document de référence en matière d'information préventive.

Il recense tous les risques naturels et technologiques identifiés dans le département, les conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement. Il mentionne les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde destinées à limiter leurs effets. Il inventorie, pour chacune des communes du département, les risques majeurs auxquels elles sont soumises.

La présente édition du DDRM est une actualisation de la version de 2012. Son contenu est issu de la veille permanente menée par les services de l'État en collaboration avec les collectivités locales et tient compte de l'approfondissement des connaissances dans le domaine des risques majeurs prévisibles.

Le DDRM est la première étape de l'information préventive. Pour que celle-ci parvienne au plus près du citoyen, le DDRM est, dans un second temps, décliné à l'échelle de la commune, dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) élaboré par les maires.

Le DDRM, tout comme le DICRIM, sont conçus pour permettre la prise de conscience des risques par le plus grand nombre afin que chacun puisse s'approprier la notion de prévention, surmonter le sentiment d'insécurité et acquérir un comportement responsable face aux dangers.

Le présent document est librement consultable en préfecture, en sous-préfectures, en mairies et également sur le site Internet de la préfecture : www.meuse.gouv.fr

Le Préfet,



Alexandre ROCHATTE



SOMMAIRE

Généralités	7
Qu'est ce qu'un risque majeur ?	9
L'information préventive	15
L'organisation des secours	20
Les catastrophes naturelles	21
Les textes de référence	24
Synthèse des risques en Meuse	25
Descriptif des risques à l'échelle des communes	26
Risque Inondation	49
Risques Mouvements de terrains	67
Risque Minier	77
Risque Industriel	83
Risque Transports de matières dangereuses	91
Risque Rupture d'ouvrage hydraulique	101
Autres risques	
Risque Évènements climatiques	108
Risque Découverte d'Engins de guerre	122
Risque Sismique	126
Annexes	
Synthèse des comportements en cas de risque	131
Glossaire	132
Repère de crue	134
Aléagram	135